

Rapport Moral :

L'année écoulée 2025 fut usante, tellement les sujets à traiter se sont amoncelés, tellement les atteintes aux milieux se sont accumulées.

Après deux années arrosées, la saison de pêche 2025 a été confrontée à une nouvelle sécheresse avec, situation exceptionnelle, un gavage du Saison en protocole de crise renforcée dès la mi-juillet. Cette situation a nécessairement impacté l'activité piscicole et par voie de conséquence l'activité halieutique.

Le bilan des ventes de cartes le prouve, en baisse en 2025 après une légère hausse les deux années précédentes. 500 cartes ont cependant été délivrées, avec une constante fidélité de la part des adhérents habituels de l'association.

Au-delà des considérations purement comptables, soulignons la surprenante résilience dont l'espèce Truite a fait preuve pendant ces périodes tendues. Des concentrations assez étonnantes ont été relevées dans des zones tempérées au pic des épisodes d'étiage et caniculaires, avec des poissons en quasi-latence, en attente de jours meilleurs.

Les pêches d'inventaires montrent d'ailleurs une encourageante stabilité sur les tronçons de références inventoriés par pêches électriques depuis 12 ans...du moins pour la truite.

A l'inverse, du côté de l'espèce Saumon-Atlantique, la courbe à la baisse connue depuis 2 années s'est confirmée, avec un niveau de remontées des géniteurs très préoccupant, du jamais vu. De plus, les inventaires de juvéniles opérés depuis près de 25 ans sur le gavage du Saison n'ont jamais été aussi médiocres. La pêche de cette espèce a logiquement été fermée en urgence et sera fermée en 2026.

Plusieurs idées se mêlent quant aux raisons de ce déclin :

- une modification du Gulf-Stream impactant les corridors migratoires de l'espèce,

- le réchauffement des fonds marins poussant l'espèce vers des aires de nourrissage du très grand nord, très exposées à la pêche intensive de super-chalutiers dans les zones internationales,
- des pathologies ou pollutions génétiques liées à l'élevage intensif de saumon dans les pays scandinaves,
- ou tout simplement la pêche aux filets dérivants (méthode non sélective).

Beaucoup d'éléments sur lesquels une simple association de pêche n'a aucun levier.

Paradoxalement, l'espèce Alose, même si peu connue par les pêcheurs du coin, a connu une explosion de ses remontées en 2025. Grâce, il faut le souligner, à la réduction de la période de la pêche aux filets dans l'estuaire de l'Adour. Le parallèle ne pouvant malgré tout pas être fait avec l'espèce Saumon qui selon moi, n'a pas les mêmes mœurs migratoires.

En marge :

- L'association a été informée de deux rapports de constations dressés, l'un pour pollution avérée, l'autre pour un constant d'absence de poisson sur un cours d'eau à grand potentiel patrimonial. Les procédures sont dans les mains des services compétents qui, à mon grand désarroi, soustraient complètement l'association dans l'expertise.
- Une communauté d'individus a procédé à des exactions déconcertantes durant leur séjour dans la vallée. Malgré plusieurs interventions faites auprès, et avec la garderie compétente, cette véritable bande-organisée a sévi sur toutes les réserves de pêche, no-kill ou autres secteurs pendant la période.

Intermède qui salutairement n'a pas duré. Une bien triste image portée par de véritables « saligauds » dans la vallée.

- Une croissance de l'hivernage de l'espèce Grand Cormoran depuis la mise en œuvre d'un moratoire de protection strict imposé sur le territoire national. Une colonie de 35 individus a passé tout l'hiver sur la haute vallée. Sans rentrer dans les détails liés aux idéaux ayant permis d'accéder à celui-ci, le calcul du nombre de truites pêchées (sans compter les blessées) par cette espèce pendant 4 mois d'hivernage, en y affectant leur

« repas » journalier (minoré à 2 poissons de 20 cm = 300 grammes) est simple.

Le résultat est sans appel : 8540 truites, ou saumons !!!

Bien plus que tout ce qui est prélevé par les pêcheurs de loisir en une saison, non seulement pour la truite, mais surtout dramatique pour une espèce dans un état de conservation critique comme le saumon atlantique.

Malgré tout, l'association a continué son effort :

- Un énorme effort d'alevinage produit, représentant 80% du budget de l'association :
 - 30 000 truitelles farios (*6 mois*) réparties sur les cours d'eau du bassin versant (juin).
 - 7 000 (septembre) truitelles farios (*11-15 cm*) réparties sur le gave du Larrau, le Saison et l'Aphoura.
 - 6 000 Ombres communs (octobre) sur le gave en aval de Licq-Athérey.
 - 100 kg de truites « portion » arcs en ciel sur les parcours enfants.
- Deux journées d'initiation dispensées à l'école primaire de Tardets-Sorholus et aux enfants de Larrau. Le tout, jumelé à un module pédagogique en classe dispensé par le personnel de la fédération, ainsi qu'à un lâcher de truites.
- Une opération de piégeage de Visons d'Amériques, espèce exogène à notre territoire et grande prédatrice, en collaboration avec la fédération de chasse 64 et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Un site internet actualisé et une disponibilité permanente pour répondre aux questions des pêcheurs.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison de pêche 2026.

Nicolas CURUTCHAGUE

Président de l'AAPPMA de Basaburua (Haute-Soule)